

Delémont et Porrentruy, 23 mai 2022

Communiqué de presse

Développement des infrastructures de sports et loisirs au Banné, le doute des associations

Le développement des infrastructures sportives et de loisirs au Banné suscitent de forts questionnements dans nos associations, tant du point de vue de la mobilité, de la préservation des espèces et de l'aménagement du territoire.

Ce site ne nous semble pas le plus adéquat pour y accueillir de nouvelles activités sportives. En effet, le lieu n'est pas desservi par les transports publics. Cela signifie d'une part l'intensification du trafic routier individuel sur des axes d'accès pensés pour le trafic agricole et d'autre part une quasi-obligation pour les parents d'amener leurs enfants en voiture à leur sport favori ! Il nous paraît qu'il aurait été nettement plus opportun de valoriser les terrains de Porrentruy ou d'autres communes ajoulotes encore non construits et situés proche d'un arrêt de transport public existant ou projeté.

De plus, nous questionnons également la durabilité de ce projet du point de vue de la protection des espèces, et particulièrement des batraciens. En effet, le Banné et les étangs Corbat forment un ensemble d'écosystèmes d'importance nationale pour les amphibiens. L'intensification du trafic routier conduira inévitablement, particulièrement lors d'épisodes pluvieux au printemps, à un réel massacre de tritons et autres grenouilles.

Finalement, en 2013, le site de l'Oiselier avait été retenu pour accueillir le nouveau musée Jurassica. Situé hors de la ville, sans transports publics de qualité, cette implantation avait été abandonnée pour y préférer le centre-ville. Alors que la nouvelle Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire qui vise une densification de qualité de nos villes et villages est entrée en vigueur, nous trouvons donc très étonnant que presque une décennie plus tard, un projet similaire puisse à nouveau être discuté.

Association Transport et Environnement Jura
Société des Sciences Naturelles du Pays de Porrentruy
Pro Natura Jura